



Fonds canadien de recherche sur les médecines complémentaires et alternatives (CCRF) 2026

Lignes directrices pour la demande

DATE LIMITE DE SOUMISSION: **15 JUILLET 2026 à 23 h 59 HE**

À PROPOS D'INCAM ET DU CCRF

Le **Réseau interdisciplinaire canadien de chercheurs en médecine complémentaire (INCAM)** est un réseau national qui soutient la recherche de grande qualité en médecine complémentaire et alternative (MCA) au Canada.

INCAM a créé le **Fonds canadien de recherche sur les MCA (CCRF)** en 2009 afin de soutenir des projets de recherche qui renforcent les connaissances, la pratique et les politiques en matière de MCA. Le fonds est soutenu grâce à la générosité des membres d'INCAM et rend hommage à l'héritage de la **Dre Marja Verhoef**, cofondatrice d'INCAM.

Historiquement, **une subvention pouvant atteindre 5 000 \$** a été accordée dans le cadre d'un concours évalué par les pairs.

Cette année, **deux subventions sont offertes**:

1. Une subvention de 5 000 \$ ouverte à tous les chercheurs.
2. Une subvention de 3 000 \$ destinée aux étudiants ou aux chercheurs en début de carrière (selon la définition des IRSC: <https://cihr-irsc.gc.ca/e/34190.html#r14>), sous la supervision d'un chercheur établi

Seuls les membres d'INCAM sont admissibles à présenter une demande.

OBJECTIFS DU CCRF

Le principal objectif du CCRF est de **renforcer la capacité de recherche en médecines traditionnelles, complémentaires et intégratives (MTCI) au Canada** en soutenant des projets de grande qualité qui sont pertinents pour la pratique, l'éducation, les politiques ou la compréhension du public.

Les projets doivent s'arrimer à au moins une des priorités suivantes:

- Étudier **l'efficacité, la sécurité ou le rapport coût-efficacité** des thérapies, pratiques ou produits de MTCI;
- Évaluer des **modèles d'organisation de soins et de services de santé** qui incluent des approches de MTCI;
- Examiner ou élaborer des **politiques de santé liées aux MTCI** au Canada;
- Évaluer les efforts de **mobilisation des connaissances**, par exemple la façon dont l'information sur les MTCI est communiquée au public, aux praticiens ou aux décideurs.

QUELS TYPES D'ÉTUDES SONT ADMISSIBLES?

L'étude proposée doit examiner directement une thérapie, une pratique, une offre de soins et de services de santé ou une intervention de MTCI.

Les types d'études suivants **ne sont pas admissibles**:

- Études in vitro, c'est-à-dire réalisées en laboratoire;
- Études animales, c'est-à-dire non humaines

Une liste des thérapies considérées comme des MTCI pour ce concours est présentée à l'annexe 1.

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Les candidats doivent être **membres d'INCAM** pour présenter une demande. Si vous n'êtes pas déjà membre, vous pouvez le devenir en consultant l'adresse suivante:

www.incamnetwork.ca/join-incam.

Les questions relatives à l'adhésion peuvent être adressées à l'adresse courriel suivante:

incam.network@gmail.com

Les candidats admissibles au financement comprennent:

- Les **chercheurs canadiens établis** affiliés à un établissement universitaire canadien;

- Les étudiants aux cycles supérieurs ou les **étudiants dans une profession de la santé (M. Sc., Ph.D., DC, ND, RMT, RN, etc.)** qui mènent une recherche de mémoire ou de thèse liée aux MTCL dans une université canadienne, sous la supervision d'un membre d'INCAM;
- Les **praticiens des MTCL**, s'ils collaborent avec un chercheur ou un professionnel de recherche dans une université canadienne pouvant recevoir et administrer les fonds.

Les demandes qui démontrent une **forte collaboration interdisciplinaire entre chercheurs et praticiens** recevront une considération prioritaire.

Les demandes peuvent inclure des candidats internationaux; toutefois, les fonds doivent être détenus par un établissement canadien.

DOCUMENTS À SOUMETTRE

Vous devez remplir le **formulaire de demande CCRF en ligne**, disponible en anglais et en français, et téléverser les documents requis avant la date limite.

Votre demande doit:

- Respecter les limites de mots et de pages;
- S'arrimer clairement à au moins une priorité de recherche du CCRF;
- Inclure toutes les sections et tous les documents requis.

SECTIONS REQUISES DANS LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

SECTION 1: Renseignements généraux

Cette section comprend:

- Les noms et coordonnées de tous les candidats;
- L'affiliation institutionnelle;
- Le titre du projet;
- L'établissement qui recevra les fonds;
- Les coordonnées de l'administrateur de la subvention

SECTION 2: Description du projet

À téléverser en un seul fichier PDF (maximum 5 pages, à l'exclusion du résumé et des références).

Cette section doit inclure:

- Résumé vulgarisé (maximum 300 mots; non inclus dans la limite de pages);
- Contexte, justification et arrimage avec les priorités du CCRF;
- Objectifs;
- Devis de recherche et méthodologie, y compris l'analyse prévue;
- Pertinence de la recherche
- Candidat principal, collaborateurs et partenaires;
- Environnement de recherche et soutiens disponibles;
- Considérations éthiques;
- Plan de diffusion des résultats;
- Références (non incluses dans la limite de pages).

SECTION 3: Budget proposé

À téléverser en un seul fichier PDF.

Cette section doit inclure:

- Une liste claire des postes de dépense;
- Les coûts estimés;
- Une explication de la façon dont les fonds seront utilisés.

SECTION 4: Document pour appuyer la demande

À téléverser en un seul fichier PDF.

Documents requis:

- CV abrégés pour le chercheur principal, les cochercheurs et les partenaires (maximum 4 pages chacun);
- Approbation éthique, si elle est disponible au moment de la soumission. Remarque: si une approbation éthique est requise, mais n'est pas encore disponible, elle devra être soumise avant que les fonds puissent être versés;
- Si la demande est présentée à titre d'étudiant ou de chercheur en début de carrière, une lettre d'appui attestant ce statut est requise.

Documents facultatifs:

- Outils de collecte de données, par exemple sondages ou guides d'entrevue;
- Lettres d'appui au projet.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- Les fonds sont versés lorsque l'approbation éthique, le cas échéant, et une entente de financement signée ont été reçues.
- Les fonds de la subvention doivent être utilisés dans l'année suivant leur versement.
- Des prolongations peuvent être accordées si elles sont demandées à l'avance et reposent sur un justificatif.

EXIGENCES DE RAPPORT

Les candidats retenus doivent soumettre:

- Un rapport d'étape;
- Un rapport final.

Les bénéficiaires d'une subvention sont également fortement encouragés à présenter leurs résultats lors d'un prochain symposium de recherche d'INCAM.

DIRECTIVES DE MISE EN FORME

Veuillez respecter les règles de mise en forme suivantes:

- Police: 12 points, noire.
- Ne pas utiliser de polices condensées ni d'espacement serré;
- Marges minimales de 2 cm ($\frac{3}{4}$ po);
- Pages au format lettre seulement (8,5 po x 11 po);
- Respecter les limites de pages; les pages supplémentaires ne seront pas évaluées;
- Une police plus petite peut être utilisée dans les tableaux et les figures si elle demeure clairement lisible.

COORDONNÉES

Pour toute question concernant la demande ou le processus, veuillez communiquer avec incam.network@gmail.com.

ANNEXE 1

Liste des thérapies incluses comme MTCL:

A	Acupression Acupuncture (p. ex., acupuncture par aiguilles, électroacupuncture) Technique Alexander Aromathérapie
B	Balnéothérapie Biofeedback
C	Chiropratique (c.-à-d. manipulation vertébrale) Chromothérapie
D	Désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires (EMDR)
G	Guérison à distance Guérisseurs et pratiques de guérison traditionnels autres que chinois (p. ex., Kamp, chamanisme) Guérison spirituelle (p. ex., prière)
H	Homéopathie Hydrothérapie Hypnose
I	Imagerie, c'est-à-dire techniques de visualisation Interventions basées sur la pleine conscience
L	Luminothérapie* (photothérapie)
M	Manipulation crânio-sacrée Manipulation ostéopathique Massage Médecine traditionnelle ayurvédique (Ayurveda) Médecine traditionnelle chinoise Méditation Méthode Feldenkrais Moxibustion
N	Naturopathie
O	Oxygénothérapie hyperbare* Ozonothérapie*

P	Produits de la ruche (p. ex., miel, pollen, propolis, gelée royale, venin) Prolothérapie
Q	Qi gong
R	Réflexologie
S	Snoezelen Spéléothérapie Suppléments à base de plantes (p. ex., échinacée, ail) Suppléments alimentaires non à base de plantes* (p. ex., vitamines, hormones, acides aminés)
T	Tai-chi Techniques de relaxation Thérapie électromagnétique* Thérapie Morita Thérapie par champs magnétiques* (p. ex., stimulation magnétique transcrânienne) Thérapie par chélation* Thérapie par l'alimentation* (p. ex., régimes faibles en gras ou en glucides, régimes végétaliens) Thérapie par le jeu Thérapie par les arts (p. ex., danse-thérapie, thérapie par le théâtre, musicothérapie) Thérapie par stimulation électrique* (p. ex., neurostimulation électrique transcutanée) Thérapie par ultrasons* Thérapie Reiki Toucher thérapeutique Tui na
Y	Yoga

*Selon la condition traitée, ces thérapies peuvent également être des traitements allopathiques occidentaux standards.

Références:

- Wieland LS, Manheimer E, Berman BM. Altern Ther Health Med. 2011; 17(2):50-59
- https://www.who.int/health-topics/traditional-complementary-and-integrative-medicine#tab=tab_1